

Dossier partenaires

Saison 2011 - 2012



Une volonté commune : Gagner !

A.S. Communauté Urbaine de Lyon - Section football
7, cours Charlemagne - 69002 LYON
Tél. 06 82 57 79 68
Email : nicolasdeveze@live.fr



Le mot du président

La passion du football, l'ambition d'accompagner chaque joueurs dans sa performance, mais aussi le souci de permettre à tous l'accès au sport ont conduit toute l'équipe de notre club à vous proposer de collaborer à ce projet commun.

Je suis heureux de vous solliciter au nom de tous et vous inviter à partager cette belle aventure sportive que représente le soutien à notre club.

Votre société peut certainement nous aider à avancer et gagner notre pari sur l'avenir. Nous avons donc conçu ce dossier intitulé « l'ASCUL foot et ses partenaires » pour vous aider à découvrir ou mieux connaître le club et à mesurer les bénéfices réciproques d'un futur partenariat.

Nous n'avons plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture et espérer vous compter bientôt parmi nos partenaires comme d'autres déjà qui nous ont fait confiance !

Nicolas DEVEZE
Président



L'Ascul : Une volonté commune : Gagner !



Sommaire

Avant-propos

Présentation du club

- ✓ Historique
- ✓ Encadrement
- ✓ Equipes

Les réseaux officiels

- ✓ Instances fédérales
- ✓ Collectivités
- ✓ Médias

Partenariat ASCUL - Entreprises

- ✓ Partenaire de l'ASCUL : Pourquoi ?
- ✓ Partenaire de l'ASCUL : Comment ?
- ✓ Partenaire de l'ASCUL : Contreparties ?

Annexes

- ✓ Convention de mécénat
- ✓ Fichier mécénat
- ✓ Modèle Cerfa (Reçu dons aux oeuvres)



l'Ascul : Une volonté commune : Gagner !



Avant - propos

La loi Aillagon du 1^{er} août 2003 a quasiment doublé les avantages fiscaux incitant les entreprises à soutenir les projets associatifs.

Le mécénat s'adresse donc aux entreprises, à toutes les entreprises : grandes mais aussi et surtout petites et moyennes, commerçants, artisans et professionnels, véritables partenaires de proximité pour les associations.

La loi n'impose aucun minimum de chiffre d'affaires ou de versement.

Le régime fiscal autorise désormais l'association à citer le nom ou faire apparaître le logo de l'entreprise mécène sur ces supports de communication.

La loi prévoit que les versements effectués par les entreprises au titre du mécénat entraînent une réduction d'impôt égale à 60 % de la somme versée dans la limite de 0,5 % du CA HT.

La réduction d'impôt s'impute sur :

- ✓ Impôt sur le revenu (IR) pour les entreprises individuelles (BIC, BNC, ou BA) ou associés des SNC
- ✓ Impôt sur les sociétés (IS)



L'Ascul : Une volonté commune : Gagner !



Présentation du club

Historique

L'encadrement de l'AS Communauté Urbaine de Lyon

- ✓ Le conseil d'administration
- ✓ Les membres du CA
- ✓ Les entraîneurs

Les équipes engagées pour la saison 2011-2012

- ✓ 4 équipes
- ✓ 120 licenciés



l'Ascul : Une volonté commune : Gagner !



Présentation du club

Historique

Créé en 19??,

L'encadrement de l'AS Communauté Urbaine de Lyon

Composition du Conseil d'Administration :

- | | |
|------------------------------------|------------------|
| ✓ Président | Nicolas DEVEZE |
| ✓ Vice-Président | Roland DESMOMANS |
| ✓ Secrétaire | Yvan THIERY |
| ✓ Responsable Championnat National | Pascal CHOLLIER |
| ✓ Membre du conseil | Mohamed FARES |
| ✓ Membre du conseil | Patrick LIPIC |
| ✓ Membre du conseil | Yoan BUISSON |
| ✓ Membre du conseil | Mathieu DEVEZE |



L'Ascul : Une volonté commune : Gagner !



Présentation du club

Les entraîneurs et dirigeants du club :

- ✓ Séniors 1 - Championnat National Football-Entreprise
- ✓ Séniors 2 - Championnat Régional Football-Entreprise

Entraîneur : **Pascal CHOLLIER**

Dirigeants : **Choukri ERRACHIDI - Christian THIERY**

- ✓ Séniors 3 - Championnat Régional Football-Entreprise

Entraîneur : **Xavier CASTELNAU**

Dirigeants : **Patrick LIPIC -**

- ✓ Vétérans - Championnat Régional Vétérans

Entraîneur : **En cours de décision**

Dirigeants : **Roland DESMOMANS - Michel TREMELLAT**



L'Ascul : Une volonté commune : Gagner !



Les réseaux officiels

L'AS Communauté Urbaine de Lyon peut compter sur le soutien et l'engagement d'un réseau officiel en vue de développer son activité.

Les relais médiatiques mettant en lumière l'actualité d'un club en devenir.

Instances fédérales :



- ✓ Fédération Française de Football
- ✓ Ligue de Football Amateur
- ✓ Ligue Rhône-Alpes de Football
- ✓ District du Rhône de Football
- ✓ Fédération Française des Sports d'Entreprises
- ✓ Union Française des Associations Sportives des Employés Communautaire



L'Ascul : Une volonté commune : Gagner !



Les réseaux officiels

Collectivités :



- ✓ Ville de Lyon
- ✓ Région Rhône-Alpes
- ✓ Département du Rhône
- ✓ Grand Lyon - Communauté Urbaine

Médias :



- ✓ Le Progrès
- ✓ Lyon citoyen (magazine de la Ville de Lyon)
- ✓ TLM (Télé Lyon Métropole)
- ✓ Foot69.fr



l'Ascul : Une volonté commune : Gagner !



Partenariat ASCUL / ENTREPRISES

- ✓ Partenaire de l'ASCUL Football : Pourquoi ?
- ✓ Partenaire de l'ASCUL Football : Comment ?
- ✓ Partenaire de l'ASCUL Football : Contreparties ?



l'Ascul : Une volonté commune : Gagner !



Partenariat ASCUL / ENTREPRISES

Pourquoi devenir partenaire de l'ASCUL ?

- ✓ Pour donner à votre entreprise *une image jeune et sportive*
- ✓ Pour *afficher vos couleurs* à Lyon et dans la France entière
- ✓ Pour soutenir le club de football entreprise de la région Rhône-Alpes
- ✓ Pour aider des bénévoles dynamiques et ambitieux
- ✓ Pour soutenir le Football-Entreprise et des joueurs motivés

Comment devenir partenaire de l'ASCUL ?

- ✓ Par des aides ou subventions
- ✓ Par des apports financiers
- ✓ Par des dotations de matériel
- ✓ Par des prestations de service
- ✓ Par toutes autres formes de partenariat

Les contreparties du partenariat :

- ▶ Votre encart publicitaire sur toutes les publications du club
- ▶ Un lien direct du site du club avec votre site internet
- ▶ Votre enseigne en permanence sur la page partenaire du site WEB
- ▶ Une publicité systématique dans le calendrier annuel
- ▶ Une publicité dans la salle (panneau ou banderole)
- ▶ Le logo de votre entreprise sur les jeux de maillots, sur-maillots
- ▶ L'organisation de manifestations pour votre entreprise (tournoi de football clé en main, loto, repas dansant...)



l'Ascul : Une volonté commune : Gagner !



Partenariat ASCUL / ENTREPRISES

ANNEXES

▶ Exemples de visibilité pour votre société

- ✓ Jeux de maillots
- ✓ Articles de presse
- ✓ Site internet
- ✓ Banderole de stade

▶ Convention de Mécenat

▶ Tarifs proposés Mécenat/Coût

▶ Modèle Serfa *Reçu dons aux oeuvres 238bis du CGI*



l'Ascul : Une volonté commune : Gagner !



Partenariat ASCUL / ENTREPRISES

Voici quelques exemples de partenariats

► Saison 2010 - 2011 : ARMEE DE TERRE



Site internet ascul.footeo.com

- ✓ Près de 10 000 visites par mois
- ✓ Articles souvent mis à jour
- ✓ Actualité de votre société



Banderole publicitaire

- ✓ 60 000 personnes présentes sur le site par mois.
- ✓ Visibilité supplémentaire lors des matchs nationaux



L'Ascul : Une volonté commune : Gagner !



Partenariat ASCUL / ENTREPRISES

Voici quelques exemples de partenariats

► Saison 2010 - 2011 : ARMÉE DE TERRE

LYON BE

Foot : l'Ascul scelle un partenariat avec l'Armée de terre aujourd'hui

publié le 16.11.2010 | 04h00

imprimer envoyer recommander commenter



▼ PUBLICITE ▼

Beaucoup à Lyon pense que le club de football de la communauté urbaine n'existe plus. « Pourtant, ce n'est pas le cas. Bien au contraire, le club signe aujourd'hui un partenariat avec l'Armée de terre », répond son jeune et dynamique président, Nicolas Deveze, à la tête du club depuis le 1er septembre. Il a succédé à Yvon Perez, qui a souhaité prendre un peu de recul. « Lorsque j'ai appris le départ d'Yvon, je ne voulais pas que le club, dans lequel j'ai grandi avec mon frère et dont mon père Robert a été président, disparaisse. J'ai donc pris la suite », explique Nicolas Deveze, 27 ans. Aujourd'hui, et après la fusion de ses équipes jeunes en 2008, l'Ascul compte trois formations : une équipe fanion, une vétérans, et loisir. Mais pourquoi une collaboration avec l'Armée de terre ? « Nous souhaitons renforcer notre visibilité. Deux joueurs qui travaillent dans l'armée m'ont soufflé l'idée d'un possible partenariat », souligne le président de l'Ascul. Les deux parties ont vite trouvé leur compte. Pour le club de football, c'est la possibilité de bénéficier d'un équipement complet grâce au sponsoring de l'armée qui, de son côté, soigne son image, comme l'explique le colonel Fayet, chef du service communication : « Nous partageons des valeurs communes : le respect des règles, le dépassement de soi, l'esprit d'équipe. De plus, nous souhaitons mettre en valeur l'implication des militaires dans la vie locale puisque plusieurs d'entre eux font partie du club. » C'est la toute première fois dans la région que l'Armée de terre est partenaire d'une équipe civile qui n'est pas formée complètement de militaires. « Ce partenariat concrétise notre envie de communiquer vis-à-vis de la société, de faire savoir que les militaires s'investissent aussi dans la vie associative locale », conclut le colonel Fayet. Il a d'ailleurs indirectement recruté, par le biais du partenariat, un footballeur de l'Ascul intéressé par l'armée.

De notre correspondant Julien Lequeux

Articles de journaux

- ✓ Le Progrès (2 à 3 articles par an)
- ✓ Visibilité sur le site internet du Progrès
- ✓ Foot citoyens (journal de la Ville de Lyon- 1 à 2 articles par an)

Foot : partenariat Armée de terre et Ascul

publié le 18.11.2010 | 04h00

imprimer envoyer recommander commenter



▼ PUBLICITE ▼

L'Ascul Football et l'Armée de terre ont signé, mardi, au quartier Général-Frère (7e), un partenariat les liant pour une année. « Nous envisageons même la signature d'un accord plus large entre l'Ascul générale et l'Armée de terre l'année prochaine », précisait Nicolas Deveze.



l'Ascul : Une volonté commune : Gagner !



Partenariat ASCUL / ENTREPRISES

Voici quelques exemples de partenariats

► Saison 2010 - 2011 : ARMÉE DE TERRE

Jeux de maillots + Parka + Tenue
d'entraînement.

- ✓ Saison 2010-2011 gamme UMBRO
- ✓ Visibilité en Championnat National
- ✓ Flocage logo compris



Saison 2011-2012 gamme ADIDAS
Photomontage fait par nos soins. Pour exemple

Saison 2011-2012 gamme UMBRO
Photomontage fait par nos soins. Pour exemple



L'Ascul : Une volonté commune : Gagner !



Partenariat ASCUL / ENTREPRISES

Convention de Mécénat

ENTRE D'UNE PART,

La société

dont le siège social est situé

représenté par

en sa qualité de

ET D'AUTRE PART,

L'association

association Loi 1901 dont le Siège est situé

représentée par

en sa qualité de

ETANT PREALABLEMENT EXPOSE QUE

L'association a pour objet

.....

La société souhaite à apporter son aide à la réalisation du projet ci-dessous défini et soutenu par l'Association.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

1° OBJET DU CONTRAT

La société s'engage à soutenir l'Association suivant les modalités prévues à l'article 3 afin de participer à la réalisation du projet indiqué à l'article 2 ci-dessous.

2° PROJET

L'Association s'engage à réaliser avant le le projet suivant :

.....

.....



L'Ascul : Une volonté commune : Gagner !



Partenariat ASCUL / ENTREPRISES

3° OBLIGATIONS DE LA SOCIETE

Afin de soutenir le projet ci-dessus indiqué, la société s'engage à :

- Verser à l'association la somme de euros. Cette somme sera versée selon l'échéancier suivant :

.....

.....

- Réaliser au profit de l'association la prestation suivante :

.....

.....

4° OBLIGATIONS DE L'ASSOCIATION

L'Association s'engage à :

.....

.....

5° DECLARATION DE L'ASSOCIATION

L'Association déclare qu'elle est une association d'intérêt général à recevoir les dons et à remettre un reçu fiscal.

6° EXCLUSIVITE

Le projet pourra être soutenu par d'autres sociétés, sous réserve que ces dernières ne soient pas concurrentes de la Société. Avant d'accepter un nouveau mécène, l'Association devra demander l'accord préalable et écrit de la Société.



L'Ascul : Une volonté commune : Gagner !



Partenariat ASCUL / ENTREPRISES

7° ASSURANCES

L'Association s'engage à disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant ses activités et ses membres.

8° DUREE DE LA CONVENTION

Le présent contrat a une durée de :

.....

.....

9° RESILIATION

La présente convention pourra être résiliée :

- En cas de non respect de ses engagements par l'une des parties.
- Pour cause de cessation d'activités de l'une des deux parties.

Fait à le

En deux exemplaires

Pour la société

M.

Signature

Pour l'association

M.

Signature



L'Ascul : Une volonté commune : Gagner !



Partenariat ASCUL / ENTREPRISES

7° ASSURANCES

L'Association s'engage à disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant ses activités et ses membres.

8° DUREE DE LA CONVENTION

Le présent contrat a une durée de :

.....

.....

9° RESILIATION

La présente convention pourra être résiliée :

- En cas de non respect de ses engagements par l'une des parties.
- Pour cause de cessation d'activités de l'une des deux parties.

Fait à le

En deux exemplaires

Pour la société
M.
Signature

Pour l'association
M.
Signature



L'Ascul : Une volonté commune : Gagner !



Partenariat ASCUL

Tarifs proposés

(Notre partenariat est toujours personnalisé et strictement confidentiel)

Mécénat CLUB Premium :	1000 € et +
Mécénat Equipe Flocage maillot :	800 €
Mécénat CLUB ASCUL à partir de :	200 €
Visuel en matchs nationaux :	150 € / an.

Exemple chiffré parrainage/Mécénat :

Hypothèse : CA de société de 1M€ et bénéfice de 30 000€

	Pas de don	Parrainage	Mécénat
Versement à l'association	0 €	1 000 €	
Bénéfice fiscal avant dépense	30 000 €		
Bénéfice fiscal après dépense	30 000 €	29 000 €	30 000 €
Impôt/sté	10 000 €	9 667 €	9 400 €
Economie Impot	0 €	333 €	600 €
Coût réel		666 €	400 €



L'Ascul : Une volonté commune : Gagner !